



PROJET PEDAGOGIQUE

*L'ACCUEIL DE LOISIRS de PLOUISY
de l'ETE 2020 (3 - 12 ans)
vous souhaite*

un

**Bon
voyage**

Directrice : Maguy LE GOFF



santé
famille
retraite
services

PROJET PEDAGOGIQUE (3 - 12 ans)
Accueil de Loisirs - PLOUISY
ETE 2020

Les objectifs pédagogiques

- 1 – Permettre à l'enfant de vivre de véritables moments de vacances
- 2 - Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité
- 3 - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- A - Les modalités d'ouverture et les horaires
- B - La composition de l'équipe pédagogique
- C - La structure / les locaux
- E - Le déroulement d'une journée (grille type)
 - 1 - l'accueil du matin
 - 2 - les activités
 - 3 - les repas
 - 4 - les temps calmes / la sieste
 - 5 - Les activités de l'après-midi et le goûter
 - 6 - l'accueil du soir

Le fonctionnement de l'équipe

- 1- Le comportement de l'équipe
- 2 - Rappel des fonctions de l'animateur
- 3 - La formation des animateurs stagiaires
- 4 - Les règles de vie de l'équipe

Nos Intentions Educatives

L'Accueil de Loisirs est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants, mais il répond aussi à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

L'enfant est pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur de ses vacances. En le laissant exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est placé au cœur de ce projet pour qu'il puisse y dégager sa personnalité, s'épanouir, apprendre à vivre avec les autres, mais aussi afin de vivre de véritables vacances.

L'ACCUEIL DE LOISIRS de PLOUISY se propose d'accueillir pendant les vacances d'été les enfants dont les parents travaillent, ou des enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances, ou tout simplement des enfants qui veulent se retrouver ensemble.

Ainsi l'équipe D'ENCADREMENT mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des vacances les plus agréables possibles.

Le PROJET PEDAGOGIQUE de l'Accueil constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre. Ce PROJET est une AIDE et une REFERENCE permanente pour les Animateurs.

L' ACCUEIL DE LOISIRS se donne pour l'été 2020 trois objectifs pédagogiques définis pour les enfants de 3 à 12 ans :

- 1 – Permettre à l'enfant de vivre de véritables moments de vacances
- 2 - Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité
- 3 - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

Le thème général retenu par l'équipe d'animation, pour l'ensemble des animations de l'été, est celui du « VOYAGE».

Chaque semaine, les enfants exploiteront un type de voyage qui correspondent aux 6 semaines de fonctionnement.

- 1-Voyage dans l'espace
- 2- Voyage autour de la terre (un jour = une destination)
- 3- Voyage dans le temps
- 4- Voyage-Voyage un jour = un moyen de transport)
- 5- Voyage dans l'imaginaire
- 6- Voyage dans le monde marin

Chaque semaine sera l'occasion pour tous, de :

- ✓ Réaliser des activités manuelles selon les thèmes
- ✓ D'apprendre de nouveaux jeux
- ✓ D'organiser et de participer à des grands jeux de plein-air,
- ✓ Confectionner des décors, déguisements et petits objets manuels divers à base d'éléments de récupération, en rapport avec le thème défini.

Les Objectifs Pédagogiques

1^{er} OBJECTIF : Permettre à l'enfant de vivre de véritables moments de vacances

Créer une « ambiance vacances » au sein de l'Accueil :

- ✓ Aménager les espaces et les locaux par une décoration sur les thèmes de semaines
- ✓ Transformer totalement les espaces scolaires en salles d'animation (mobilier, décorations)

Faire oublier la routine quotidienne, se couper des habitudes, du rythme scolaire.

- ✓ Prendre le temps de vivre à son propre rythme.
- ✓ Avoir la possibilité de réaliser ses propres rêves, de jouer, de chanter, de se détendre, et de bien manger.
- ✓ Aménager les locaux en différents espaces conviviaux et adaptés aux besoins des enfants (espaces de jeux et ateliers, espaces de lecture et repos...)

Favoriser la créativité de l'enfant, solliciter son imagination et son éveil artistique

- ✓ L'animateur devra proposer des activités diverses et variées :
- ✓ Des activités manuelles
- ✓ Des activités d'expression
- ✓ Des interventions sur un thème défini, fil conducteur du Projet d'Animation.
- ✓ Des grandes animations, type spectacle avec l'apprentissage de danses, de chants, de scénettes de théâtre...
- ✓ Aménager différents espaces : loisirs, éducation...

Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant.

- ✓ L'animateur devra mettre en place des activités et des jeux adaptés à la journée de l'enfant.
- ✓ Prendre le temps de vivre à son propre rythme, faire oublier la routine quotidienne, se couper des habitudes, du rythme scolaire
- ✓ Aménager la journée en alternant des jeux calmes et des activités sportives ou nécessitant une plus grande concentration.

Permettre à l'enfant d'évoluer seul dans un groupe.

- ✓ L'animateur devra aménager les locaux en différents espaces conviviaux et adaptés aux besoins des enfants (espaces de jeux et ateliers, espaces de lecture, espaces de détente et repos).
- ✓ Au moment des repas, l'animateur apprendra à l'enfant à se servir seul, à couper les aliments...

Amener l'enfant à être auteur et acteur de ses vacances

- ✓ L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (lecture, jeux de société, coins coloriage...) où l'enfant pourra se rendre seul sous la surveillance d'un adulte

Prendre en compte à tout moment les envies de chacun : défoulement, temps calme...

L'animateur apporte un peu plus au groupe, l'animateur devra être disponible et à l'écoute de l'enfant, il devra prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe, montrer que chaque enfant apporte un peu plus au groupe.

2^{ème} OBJECTIF: Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

Découvrir des activités différentes du milieu scolaire

- ✓ S'affirmer dans de nouvelles compétences
- ✓ Vivre des moments d'aventure

Rencontrer d'autres personnes

- ✓ Les copains de l'ACCUEIL avec qui il faut apprendre à vivre
- ✓ L'équipe d'animation, garante de la sécurité physique et affective de chacun
- ✓ Créer des relations d'échange et d'écoute en « trio » (familles, enfants et équipe d'animation)
 - Consulter régulièrement les familles sur leur « ressenti » et sur ceux de leurs enfants
 - Inviter les parents aux activités selon leur disponibilité.
 - Organiser des temps de rencontre entre les parents, les enfants et l'équipe d'animation.

3^{ème} OBJECTIF : Favoriser l'autonomie et la socialisation de tous

Les premiers jours de l'ouverture de l'Accueil sont l'occasion d'étudier avec les enfants les règles de vie de l'ACCUEIL DE LOISIRS ; elles concernent aussi bien les enfants que tout adulte fréquentant la structure,

1- Au niveau des enfants

Pouvoir décider de ses activités en fonctions de ses envies, ses goûts, ses possibilités et ses capacités.

Pouvoir participer aux décisions et prendre des initiatives concernant la vie collective.

Pouvoir donner son avis à tout moment en étant sûr d'être entendu, lors des réunions de début de journée ou bilan de fin de journée. Développer l'échange, la communication, faire prendre conscience des différences de chacun et apprendre à les accepter.

Pouvoir accueillir des enfants de toutes origines sociales, culturelles, physiques. L'animateur devra être capable de proposer des activités et des jeux adaptés à tout public en prenant conscience des différences et des aptitudes et capacités de chacun.

2- Au niveau des adultes

Les objectifs de l'équipe d'animation

Faire participer chacun au bon déroulement de l'ACCUEIL

Mettre en place un fonctionnement d'équipe d'adultes en accord avec ce que nous voulons pour les enfants.

Les adultes doivent être capables :

- ✓ D'initiatives
- ✓ D'être en permanence en situation de responsabilité
- ✓ De se prendre en charge
- ✓ De respecter les règles de vie collective propres à l'organisation et au fonctionnement de la structure (plannings de services-réunions de préparation-bilans de journée, de semaines).

Faire preuve de tolérance, d'écoute, de respect envers toute personne susceptible d'être côtoyée

- ✓ Accepter les différences de chacun (âge, sexe, milieu social, capacités, compétences...)
- ✓ Montrer aux enfants que l'on peut vivre avec d'autres sans agression
- ✓ Gérer les conflits autrement que par la violence.

Travailler en équipe, coopérer, concevoir collectivement des projets d'animation

Une attention particulière sera observée pour les animateurs en formation BAFA; ils seront considérés comme des animateurs à part entière, mais seront suivis par les animateurs diplômés et la Directrice, qui les conseilleront et les orienteront.

A la fin de chaque période, et fin de vacances scolaires, des bilans permettront de faire un point sur l'organisation générale, les dysfonctionnements éventuels et d'évaluer les objectifs pédagogiques.

Être capable de préparer des animations en fonction de divers paramètres

Le matériel nécessaire à une activité doit-être prêt.

Une activité doit-être testée pour savoir si elle correspond à l'âge des enfants, aux conditions climatiques, au temps imparti.

Connaître et respecter la réglementation des Accueils de Loisirs, la législation française, les règles de la Mairie, les consignes de la Directrice, les règles de vie de l'Accueil de Loisirs.

Assurer la sécurité physique des enfants

Lors des activités manuelles, l'animateur sera le seul à pouvoir utiliser des objets tranchants (cutters, scies...).

A la piscine, l'animateur respectera le règlement intérieur et les consignes des maîtres-nageurs. Lors des sorties en cars, à vélo, ou à pied, l'animateur devra respecter la réglementation propre aux déplacements.

En cas de problème médical ou blessure, l'animateur devra être capable d'identifier l'origine et d'apporter les soins nécessaires.

Mise en place dans l'organisation d'une journée, de temps réservés aux passages aux toilettes et lavages des mains après les activités et avant et après les repas et goûter

Les relations avec les familles, les parents

L'Accueil de loisirs doit être un espace ouvert aux familles.

Les animateurs devront veiller à créer un climat de confiance à l'Accueil: pour un enfant, il est parfois difficile de se séparer du milieu familial pour intégrer la vie en collectivité, et les parents ont aussi besoin d'être rassurés pour confier leurs enfants.

Un relevé de présence permet d'assurer le pointage des enfants qui arrivent et qui partent, afin de vérifier combien d'enfants sont présents sur l'Accueil de Loisirs, et de contrôler que l'enfant parte avec une personne autorisée.

Des temps d'échanges et de relations seront organisés par l'équipe d'animation à différents moments :

- ✓ Lors des temps d'accueil du matin et du soir
- ✓ Lors des temps de « fêtes » organisés tout au long de l'été

La prise en charge des enfants porteurs de handicaps ou de maladie chronique

Pour les enfants porteurs d'allergies, un Projet d'accueil individualisé est élaboré conjointement entre la famille, les personnes référentes en matière de santé et la Directrice de l'Accueil de Loisirs. Le P-A-I prévoit les modalités de prises de repas et l'alimentation de l'enfant.

Le Fonctionnement de l'Accueil

A. Les modalités d'ouverture, les horaires

Dates d'ouverture

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école Maternelle de Plouisy du lundi 8 juillet au vendredi 9 août.

Les enfants seront accueillis à la journée.

Horaires

Un accueil/garderie sera assuré :

Le matin de 7h30 à 9h00

Le soir de 17h00 à 18h30

Les activités débutent à 9h00 et finissent à 17h00 ou 17h30 (en cas de sortie extérieure).

Age

Le public accueilli : tous les enfants en âge scolaire de 3 à 12 ans.

Les enfants seront répartis en 3 groupes d'âge en juillet, les 3 - 5 ans / 6-8 ans/ 9-12 ans
et 2 groupes en août : 3-5 ans et 6-12 ans

Chaque groupe sera encadré par 2 animateurs.

Cette répartition permet :

- de pouvoir proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge;
- d'assurer la sécurité physique des enfants par l'encadrement d'au moins 2 animateurs par groupe
- de respecter le rythme de vie de l'enfant

B. La composition de l'équipe pédagogique

La direction :

- Une diplômée BAFD pour juillet et août

Animation :

- Une équipe de 8 animateurs en juillet dont une diplômée surveillant de baignade et assistante sanitaire
- Une équipe de 6 animateurs en août dont une diplômée surveillant de baignade et assistante sanitaire

C. La structure, les locaux

Implantation : Ecole maternelle 22200 Plouisy

1-Les espaces intérieurs

La salle d'accueil :

Il s'agit d'une grande salle de jeux dans laquelle sont aménagés différents espaces :

- un espace réservé au dessin, coloriage, découpage, et autres activités manuelles ;
- un espace réservé aux garages, jeux de lego ;
- un espace lecture ;
- un espace défini pour les jeux de cartes, de société, puzzles et autres jeux de construction
- un espace réservé aux parents un lieu d'échanges avec l'équipe d'animation lors de l'accueil du matin et du soir.

Les salles d'activités :

- une salle d'activités aménagée avec du mobilier adapté pour les 3 - 5 ans ;
- une salle d'activités pour les 6 - 8 ans
- une salle d'activités pour les 9 - 12 ans

Une salle de sieste et infirmerie :

- un espace aménagé pour un temps détente repos des 3 - 5 ans où sont disposés des petits matelas permettant aux enfants de s'allonger, et se reposer ;
- un espace infirmerie

La salle de restauration :

Les repas du midi sont pris dans le restaurant scolaire de la nouvelle école. Il comprend :

- un espace aménagé pour les 3 - 5 ans avec du mobilier adapté (chaises et tables).
- un espace aménagé pour les 6 - 12 ans

Les sanitaires composés de :

- un ensemble de toilettes réservées aux filles
- un ensemble de toilettes réservées aux garçons

2-Les espaces extérieurs

L'école dispose d'une grande cour extérieure, un grand rand terrain bitumé servant de terrain de foot, et un espace de jeux sécurisé, le tout étant parfaitement clôturé.

Un grand préau permet aux enfants de s'abriter ou de jouer plus calmement ou de se reposer tout simplement sur les bancs prévus à cet effet. L'espace préau est également utilisé pour les temps de rassemblement du matin avec les enfants et lors des goûters du matin et de l'après-midi.

La Mairie met à la disposition :

- La salle des sports et terrains à proximité ;
- La bibliothèque
- Un local jeune
- Un espace de jeux et promenade « le champ de tir ».

D. Déroulement d'une journée type

Horaires	Déroulement
7h30	Ouverture du centre par 2 animateurs (ou le directeur et un animateur) les animateurs tourneront pour l'ouverture de l'accueil. Un animateur accueille les enfants et l'autre s'occupera du registre de présence. Les animateurs arriveront de façon échelonnée. Les enfants arrivent de façon échelonnée. Mise en place de jeux calmes avec la participation des animateurs. L'espace réservé aux parents sera également mis en place à partir de ce moment.
9h00	Rangement de la salle d'accueil (les enfants et les animateurs participent). Rassemblement des enfants sous le préau, présentation de la journée, rappel des règles de vie, ouverture de la boîte à idées, petite collation, organisation d'un chant.
9h30	Passage aux toilettes, lavage de mains Temps libre à l'extérieur ou dans la salle d'accueil. Installation des activités par un animateur de chaque groupe.
10h00	Activités par tranche d'âge. Aménagement de la salle d'activité pour l'après-midi.
11h30 11h45	Passage aux toilettes des 3 - 5 ans Puis départ à la cantine pour les 3 - 5 ans
11h45 12h00	Passage aux toilettes pour les 6 - 12 ans Départ à la cantine
12h00	Repas (un animateur par table) Mise en place de sensibilisation si grand jeu
12h45 14h00	Départ échelonné des animateurs en pause 30 minutes
13h00 15h00	Passage aux toilettes et temps de sieste pour les 3 - 5 ans. A 15h00 lever des enfants par l'animateur en charge de la sieste. Aide des enfants au rangement de la salle de sieste (pliage des couvertures...)
13h00 14h00	Passage aux toilettes Temps calme pour les 6 - 12 ans intérieur ou extérieur (mise en place d'ateliers, d'échange des enfants avec les animateurs sur les activités de la matinée).
14H00 15H00	Rangement de la salle d'accueil Début des activités par groupes
16h00	Fin des activités, rangement de la salle avec les animateurs Goûter mis en place par les animateurs et les enfants Bilan des activités proposées avec les enfants
17h00 18h30	Jeux libres avec les animateurs dans la salle d'accueil ou à l'extérieur Départ échelonné des enfants avec pointage dans le registre de présence par un animateur. Départ échelonné des animateurs Point avec les parents qui le souhaitent sur la journée d'accueil de leurs enfants.
18h30	Fermeture de l'accueil de loisirs par 2 animateurs (ou le directeur avec un animateur) les animateurs tourneront pour la fermeture.

La journée est découpée en moments clés, qui permettent aux enfants d'avoir des repères.

1- L'accueil du matin

De 7h30 à 9h00, les enfants sont accueillis par la Directrice ou un animateur qui gère le relevé de présence puis par l'équipe d'animation dans une salle de jeux (mise en place de jeux libres pour respecter le rythme et le choix des enfants).

Il permet aux enfants de commencer la journée, chacun à leur rythme. Pendant ce temps, l'enfant a le choix de lire, jouer à des jeux de société, dessiner, discuter avec les copains ...

Les animateurs sont disponibles pour les enfants, ils sont à l'écoute de chacun, jouent avec eux. La disponibilité des animateurs sur ce temps d'accueil permet d'informer et de rassurer les parents.

L'accueil terminé, un regroupement des enfants est fait vers 9h15, afin de permettre à la Directrice de procéder à un appel nominatif de tous les enfants, et de calculer les effectifs pour la cantine. Ce temps de rassemblement permet aussi de discuter avec les enfants sur le programme de leur journée et de revoir ensemble les règles de vie quotidienne.

Un petit temps « collation » est ensuite proposé aux enfants de 3 - 5 ans (biscuits et boisson) dans un souci d'égalité, sachant très bien que des enfants déjeunent et viennent à l'Accueil très tôt le matin.

A l'issue de cette collation, les enfants se rendent sur la cour pour des jeux libres, sous la surveillance de 2 animateurs.

2- Les activités

Les activités démarrent à 9h30 et se terminent vers 11h30. Elles se déroulent par tranche d'âge.

Ainsi, les animateurs ont un groupe défini pour toute la durée des périodes. Ce fonctionnement permet : aux enfants d'avoir des animateurs référents, ce qui est important surtout pour les plus petits. Aux animateurs et aux participants de mener à bien des projets sur du long terme. Aux animateurs de bien connaître leur groupe, et donc de proposer des activités en accord avec le goût des enfants.

Les activités doivent être adaptées aux enfants, être diversifiées pour répondre aux besoins de chacun.

Elles touchent différents domaines : les jeux (extérieurs, intérieurs, collectifs, individuels), l'expression (manuelle, orale, écrite, corporelle), les activités physiques et sportives, les sorties de découverte

Des ateliers spécifiques ou portant sur des thèmes particuliers (confection de costumes, de bijoux, d'un cadre photos, séances de piscine ...) peuvent être proposés aux enfants ; ces ateliers peuvent avoir lieu sur place ou dans des locaux extérieurs.

Le transport sur les lieux d'activités est assuré par l'Accueil de Loisirs.

Les différents types d'activités

Les activités manuelles

Elles sont toujours en rapport avec le thème choisi et peuvent être proposées sous forme « d'activités à la carte » par chacun des membres de l'équipe d'animation, dans l'objectif de décloisonner les groupes d'âge.

Les enfants peuvent apprendre à reproduire un modèle, tout en y mettant leur touche d'imagination et de personnalité. De plus, ils apprennent aussi à utiliser le matériel approprié, à manipuler différents matériaux

Les activités de plein-air

Des promenades dans un bois proche, avec possibilité d'y prendre le goûter, selon la météo,

Des grands jeux en rapport avec le thème, proposés à tous les groupes d'âge ré-adaptables en intérieur en cas d'intempérie,

Les autres activités

Des sorties à la bibliothèque municipale, avec la possibilité de lire, de jouer, de découvrir de nouveaux jeux collectifs.

3- Les repas

Les repas seront pris à la cantine de l'école maternelle (déjeuners et goûters), celle-ci est aménagée en espaces spécifiques, en fonction de l'âge des enfants (meublement adapté aux petits et aux grands).

Le début du repas pour les moins de 6 ans est à 11h45, et à 12h pour les plus de 6 ans.

Les toilettes, situées à proximité de la cantine, permettent aux enfants de se laver les mains avant de passer à table.

La cuisinière, salariée de la commune est chargée de la mise en température des plats livrés par une société de restauration

Les animateurs mangent avec les enfants, 1 par table, dans la mesure du possible. C'est un moment qui doit être convivial, calme et détendu.

Les animateurs sont chargés de veiller au bon déroulement des repas, et d'aider le personnel de services dans leurs tâches auprès des enfants.

Les enfants sortent de table entre 12h30 et 13h00, après avoir débarrassé et nettoyé leur table avec l'aide des animateurs.

4- Le temps calme - la sieste des 3 - 4 ans

Le temps calme débute après le repas, les enfants de 3 - 4 ans, ainsi que ceux de 5 - 6 ans, qui le souhaitent ou qui en ont besoin, vont à la sieste vers 13h30 avec 2 animateurs qui les prennent en charge dans la salle de repos, jusqu'à leur réveil vers 15h00 - 15h30. Cependant, pour respecter les besoins de chacun, les enfants peuvent se lever à l'heure qu'ils souhaitent. Au réveil, un animateur s'occupe d'une activité tandis que le second reste surveiller les enfants encore endormis.

5- Les activités de l'après-midi et le goûter

Les activités reprennent à l'issue du lever de tous les enfants après la sieste, soit vers 15h ou 15h30. , chaque animateur peut proposer proposant une activité différente (manuelle, sportive, jeux...)

Le goûter de l'après-midi est un moment important dans la journée, c'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants.

6- L'accueil du soir

Dès la fin des activités, vers 17h et jusqu'à 18h30, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à l'Accueil de Loisirs. Ils doivent annoncer le départ de leurs enfants à une personne présente à la « table des présences ».

Pendant l'accueil du soir, les enfants peuvent soit jouer dehors sur la cour à des jeux libres, soit se rendre dans la salle de jeux pour des activités calmes, sous la surveillance des animateurs.

Le Fonctionnement de l'Equipe

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on vous accorde (organisateur, équipe de Direction, parents).

Malgré les rôles et les fonctions différents, chaque membre de l'équipe à un objectif commun: LES ENFANTS.

L'animateur est responsable de son groupe d'enfants et de ses activités. Il met tout en œuvre afin de garantir la sécurité de tous, morale et physique.

Il est la référence immédiate, il est le repère des enfants lors de leur journée à L'Accueil de Loisirs.

1- Le comportement de l'équipe (direction et animation)

Chaque membre de l'équipe devra :

- ✓ Montrer du respect aux enfants, à leur famille et au reste de l'équipe.
- ✓ Communiquer avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe.
- ✓ Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparation (réunions de préparation de vacances, temps de préparation des grandes animations, grands jeux).
- ✓ Être motivé, dynamique et agréable.

2- Rappel des fonctions de l'ANIMATEUR

Travailler dans une équipe d'animation

- ✓ Critiquer de façon constructive le fonctionnement de l'équipe et proposer des ajustements pour l'améliorer
- ✓ Coopérer à l'action d'une équipe aux différents stades de la conception, de la décision, de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'un Projet.
- ✓ Faire preuve d'esprit d'équipe, de solidarité, d'entraide.

Animer le PROJET PEDAGOGIQUE

- ✓ Motiver les enfants sur les objectifs du Projet.
- ✓ Donner aux enfants un cadre de référence.
- ✓ Être attentif à la progression des enfants.
- ✓ Varier les méthodes et les pratiques pédagogiques.
- ✓ Programmer la vie du groupe et mettre en place un rythme équilibré.
- ✓ Organiser les séquences en cohérence avec ces principes

Animer des activités de loisirs

- Préparer, mener, participer à ranger après: les activités manuelles, les ateliers
Les jeux d'intérieur et d'extérieur- Les grands jeux, les veillées
- Préparer, mener, participer à des chants.
- Préparer, animer, participer à, ranger après les activités de plein-air et de découverte.

Entrer en relation avec l'enfant

- ✓ Identifier et reconnaître tous les aspects de l'identité de chacun des participants (âge, sexe, milieu, capacités, aspirations...).
- ✓ Entendre leurs demandes, quelles qu'en soient leurs formes, et reconnaître leurs besoins, chercher des réponses avec eux.
- ✓ Être toujours disponible pour les enfants, l'animateur n'est pas un « accompagnateur », il doit être permanent et vigilant à tout moment.

Animer la vie quotidienne

- ✓ Animer avec les participants des réunions d'expression, de régulation, de décision.
- ✓ Participer à la gestion et à l'animation des repas.
- ✓ Participer à la gestion et à l'animation des temps de repos et des rythmes de vie.

- ✓ S'associer aux tâches d'aménagement et de nettoyage des locaux, du rangement du mobilier et du matériel.

Assurer la sécurité

- ✓ Assurer la sécurité par le respect des règles de sécurité et la mise en œuvre de mesure de prévention.
- ✓ Développer une sécurité active par l'éducation des participants.

Evaluer le PROJET PEDAGOGIQUE

Pour être efficace, l'évaluation doit être permanente. L'équipe doit être attentive au comportement et à l'évolution des enfants tout au long des journées à l'Accueil de loisirs afin d'évaluer les actions.

L'équipe disposera des outils suivants:

- ✓ Des fiches bilans remplies pour chaque groupe d'âges par les animateurs, tous les soirs.
- ✓ Des fiches d'évaluation de semaine .L'analyse est essentiellement basée sur les activités, la vie quotidienne et la vie collective,
- ✓ Des réunions d'équipes, organisées
- ✓ Faire connaissance avec l'équipe
- ✓ Réfléchir et discuter sur le PROJET
- ✓ Prendre connaissance du fonctionnement de l'Accueil

La CHARTE de l'ANIMATEUR

1 - La ponctualité sera mon atout

2 - Sourire et bonne humeur, je vous emporte partout

3 - Planning déjà fait, les neurones au repos

4 - Matériel préparé, course diminuée

5 - Etre à l'écoute et on m'écoute

6 - Je porte secours aux autres, on me le rendra un jour

7 - Patience et tolérance seront mes maîtres mots.

3-La formation des animateurs stagiaires

Afin de suivre les stagiaires dans leur parcours de formation, le fonctionnement suivant est mis en place:

- ✓ Un 1^{er} entretien avec le stagiaire en début de formation pour lui présenter les critères d'évaluation de son stage
- ✓ Un 2^{ème} entretien à la moitié de son stage (soit au bout de 7 mercredis ou de 7 jours de travail); le stagiaire devra remplir une grille d'auto-évaluation portant les critères donnés en début de stage, et en discuter avec la Directrice qui devra effectuer des ajustements si besoin ou répondre aux questions du stagiaire.
- ✓ Un 3^{ème} entretien à l'issue des 14 jours de formation qui permettra au stagiaire d'analyser sa pratique de formation en s'auto -évaluant d'après une grille d'analyse de stage.

En conséquence, l'animateur stagiaire devra montrer des aptitudes pour :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Participer au sein de l'équipe à la mise en œuvre des projets d'animation
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations au sein de l'équipe
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités afin de favoriser l'épanouissement des enfants.

Chaque animateur stagiaire sera épaulé par un animateur titulaire qui aura pour fonction d'être son « tuteur »

4- Les « règles de vie » de l'équipe

Le respect

- ✓ Des personnes, de l'autre, des membres de l'équipe de Direction d'animation, des enfants, parents et familles, du personnel de services (respect du travail du personnel technique afin d'éviter la tâche de personnel...) des prestataires.
- ✓ Des règles de politesse, la ponctualité, le respect des règles de vie, du fonctionnement général...). Du matériel : on évite le gaspillage, en sensibilisant les enfants à la propreté, au gaspillage et au rangement, on travaille avec de la récupération quand c'est possible...)
- ✓ Des locaux (entretien et nettoyages des salles).
- ✓ Des horaires (respect des plannings de services, des temps de réunions, bilans...).
- ✓ Des périmètres et règles de sécurité.

Le langage

Tout le monde soigne son langage ; il en va de même pour les enfants ; l'animateur doit donner le bon exemple. Toutes les discussions relatives à des mises au point entre les membres de l'équipe d'animation doivent se faire à l'écart des enfants et de toute personne ne faisant pas partie de l'équipe.

La tenue

L'animateur doit afficher une tenue vestimentaire correcte et adaptée aux activités de plein-air.

Les pauses

- ✓ On ne laisse pas les enfants seuls dehors ou dans une pièce
- ✓ On fait un roulement entre animateurs sur l'heure prévue dans le planning de services.
- ✓ Lors des temps « pause » du midi, l'utilisation de son propre véhicule reste à la charge de son propriétaire, en cas de vol ou d'accident (la Mairie ne se porte pas garante)

L'ordinateur portable

- ✓ L'utilisation de son propre ordinateur portable est formellement interdite dans l'enceinte de l'Accueil de Loisirs pour un usage personnel.
- ✓ L'autorisation de son utilisation pour une animation spécifique ou technique, doit-être demandée, au préalable à la Direction.
- ✓ L'Accueil ne se portera pas garant en cas de perte ou de vol.

Les points non négociables

- ✓ Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants
- ✓ Interdiction d'utiliser son téléphone portable, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la Direction et/ ou en cas de force majeure
- ✓ Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que des retards systématiques seront sanctionnés
- ✓ Aucun propos racistes, sexistes ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés
- ✓ Interdiction de consommer de l'alcool sur l'Accueil, sauf autorisation exceptionnelle de la Direction (pot de l'amitié, résultat d'examen)
- ✓ Interdiction de consommer de la drogue sur l'Accueil, toute consommation sera sanctionnée par le renvoi de la personne et la rupture de son contrat de travail.
- ✓ ***En cas de transgression, le licenciement sera automatique***